

Minister of Health



Ministre de la Santé

Ottawa, Canada K1A 0K9

M. Ron McKinnon  
Président, Comité permanent de la santé  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario)  
Canada, K1A 0A6

Monsieur McKinnon,

Conformément à l'ordre permanent 109 de la Chambre des communes, j'ai le plaisir de répondre, au nom du gouvernement du Canada, au rapport du Comité permanent de la santé (HESA) intitulé *S'attaquer au problème de plein front : les commotions cérébrales liées aux sports au Canada* (Rapport), présenté à la Chambre des communes le 3 juin 2019 et redéposé le 13 avril 2021.

Je tiens à remercier le Comité et le Sous-comité sur les commotions cérébrales liées au sport au Canada (Sous-comité) pour leur examen des commotions cérébrales liées au sport au Canada. Je tiens également à remercier les athlètes, les participants au sport et leurs familles, les témoins et les personnes qui ont présenté des observations écrites, pour avoir partagé leurs points de vue et leurs conseils d'experts. Leurs précieuses perspectives et leur engagement envers la prévention des commotions cérébrales liées au sport sont importants pour le Canada.

Le gouvernement a examiné attentivement le rapport et approuve les 13 recommandations qui portent sur les points suivants : (1) instaurer une Semaine de sensibilisation aux commotions cérébrales; (2) soutenir le Groupe de travail fédéral-provincial-territorial (FPT) sur les commotions cérébrales dans le sport et les intervenants; (3) effectuer des recherches sur les commotions cérébrales; et (4) collaborer avec les provinces et les territoires pour assurer une approche pancanadienne des commotions cérébrales liées au sport.

Les gouvernements FPT, en partenariat avec les organisations sportives et les principaux intervenants, ont travaillé ensemble pour aborder la question des commotions cérébrales dans le cadre de la sécurité du sport. Cette réponse du gouvernement met en évidence les démarches entreprises par tous les acteurs pour sensibiliser les parents, les entraîneurs et les athlètes au traitement des commotions cérébrales. Les commotions cérébrales continuent d'être un problème majeur de santé publique. Bien que la COVID-19 ait eu des répercussions importantes sur le secteur du sport, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux

Canada

demeurent déterminés à prendre des mesures pour accroître la sensibilisation, la prévention, la détection, la gestion et la surveillance des commotions cérébrales.

Sport Canada, qui fait partie du ministère du Patrimoine canadien, assure le leadership et le financement nécessaires à la mise en place d'un solide réseau sportif canadien qui permet aux Canadiens de passer de leurs premières expériences sportives à l'excellence de haut niveau. Pour ce faire, Sport Canada veille à ce que le sport soit pratiqué de manière sûre et accueillante, ce qui inclut la question des commotions cérébrales liées au sport. Le soutien au réseau sportif implique de nombreux intervenants, notamment les gouvernements provinciaux et territoriaux, les organismes nationaux de sport et les organismes de services multisports.

L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) aide les Canadiens à être plus actifs physiquement dans des environnements sûrs et responsables; elle effectue une surveillance des maladies chroniques et des blessures, y compris les traumatismes crâniens et les commotions cérébrales; elle investit dans l'élaboration de directives, de protocoles et d'outils; et elle sensibilise davantage les Canadiens aux commotions cérébrales.

### **Instaurer une Semaine de sensibilisation aux commotions cérébrales**

Lors de la conférence des ministres responsables du sport, de l'activité physique et des loisirs (SPAR) de 2019 qui s'est tenue à Red Deer (Alberta), chaque province et territoire a convenu d'organiser une journée annuelle de sensibilisation aux commotions cérébrales liées au sport au moment de son choix. Les gouvernements FPT ont maintenant convenu d'aligner les journées annuelles de sensibilisation aux commotions cérébrales au cours de la même semaine à partir de septembre 2021. Chaque province ou territoire aura la possibilité d'organiser plusieurs journées de sensibilisation aux commotions cérébrales ou de choisir une seule journée dans la semaine. La semaine aura lieu chaque dernière semaine de septembre pour s'aligner sur la Journée de la Loi de Rowan en Ontario (dernier mercredi de septembre). La Semaine de sensibilisation aux commotions cérébrales donnera aux provinces et aux territoires l'occasion de promouvoir des activités qui pourraient inclure : des programmes d'éducation et de sensibilisation en fonction de l'âge dans les écoles primaires et secondaires; des campagnes de sensibilisation du public; la promotion de programmes de certification et de formation pour les professionnels de la santé; la mise à jour et la révision des protocoles relatifs aux commotions cérébrales et la formation pertinente pour les organisations sportives.

Les membres du Groupe de travail FPT sur les commotions cérébrales dans le sport, qui comprend des représentants des gouvernements FPT, du secteur de l'éducation, du milieu universitaire, des organismes communautaires de santé et de prévention des blessures et des organisations sportives, ont commencé à élaborer des outils et des ressources d'orientation à cette fin.

## **Soutien au Groupe de travail FPT sur les commotions cérébrales dans le sport et aux intervenants**

Le gouvernement continuera à soutenir les activités des organisations en matière de commotions cérébrales via les engagements de financement du budget 2019 pour la sécurité liée au sport. La participation du gouvernement au Groupe de travail FPT sur les commotions cérébrales liées au sport permet à l'ASPC et à Sport Canada de faire avancer les priorités en matière de commotions cérébrales, en collaboration avec les principaux intervenants.

### *Groupe de travail FPT sur les commotions cérébrales liées au sport*

Le travail de collaboration FPT sur les commotions cérébrales est coordonné dans le cadre du mécanisme SPAR. En tant que coprésidents fédéraux, la ministre de la Santé et le ministre du Patrimoine canadien (Sport Canada) représentent respectivement les intérêts de l'activité physique et du sport. Au mois de juin 2015, le Groupe de travail FPT sur les commotions cérébrales liées au sport a été créé pour préparer des recommandations à l'intention des ministres FPT SPAR sur l'élaboration d'une approche harmonisée pour traiter la question des commotions cérébrales liées au sport. Le Groupe de travail FPT a présenté des recommandations aux ministres FPT SPAR lors de chacune de leurs conférences ultérieures en 2016, 2017, 2019 et 2021. La question des commotions cérébrales liées au sport est désormais un point permanent des réunions ministérielles.

### *Collaboration avec les intervenants*

Le gouvernement s'est engagé à assurer la sécurité de tous les Canadiens qui pratiquent des activités sportives et récréatives. Les investissements du budget 2016 accordés à Parachute Canada et à ses partenaires par l'entremise de l'ASPC ont permis d'élaborer les Lignes directrices canadiennes sur les commotions cérébrales dans le sport, les protocoles de retour à l'école et de retour au sport, les outils de formation sur la sensibilisation aux commotions cérébrales à l'intention des professionnels médicaux et des professionnels de la santé connexes, ainsi que d'autres ressources et outils. Parachute Canada est un organisme de bienfaisance national qui se fait le champion de la prévention des blessures en faisant la promotion de ressources, d'outils et de programmes visant à prévenir les blessures graves ou les décès causés par des blessures évitables. Les partenaires étaient les organismes nationaux de sport, l'Université de Calgary, l'hôpital de réadaptation pour enfants Holland Bloorview et la *British Columbia Injury Research and Prevention Unit*. Veuillez consulter [www.parachute.ca](http://www.parachute.ca).

Le gouvernement continue d'encourager et de soutenir les organisations à promouvoir et à mettre en œuvre des outils et des ressources sur les commotions cérébrales par le biais des initiatives de financement existantes. Le budget 2019 prévoyait 30 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2019-2020, pour Sport Canada afin d'assurer un réseau sportif sain et sécuritaire. Cela comprenait le financement annuel des organismes nationaux de sport (ONS) et des organismes de services multisports (OSM) ciblés. Le financement permettra aux ONS et aux OSM d'harmoniser leurs protocoles de retour au sport avec les dernières Lignes directrices canadiennes sur les commotions cérébrales dans le sport élaborées par Parachute, de travailler dans les domaines de la sensibilisation, de la prévention et de la surveillance et d'assurer une

meilleure harmonisation des ressources en matière de commotions cérébrales avec les organismes sportifs provinciaux et territoriaux. En 2020, 51 ONS soutenus par Sport Canada participeront à l'harmonisation des protocoles relatifs aux commotions cérébrales au Canada.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021, les bénéficiaires de financement de Sport Canada sont maintenant tenus d'avoir une politique sur les commotions cérébrales qui couvre les domaines de la sensibilisation, de la prévention, de la détection, de la surveillance et de la gestion, ce qui comprend un protocole spécifique de retour au sport conforme à la dernière Ligne directrice canadienne sur les commotions cérébrales dans le sport.

Le gouvernement a également financé trois conférences nationales sur les commotions cérébrales liées au sport (2018, 2019, 2021) organisées par le Centre de documentation pour le sport (SIRC). Ce financement démontre l'engagement du gouvernement à soutenir les efforts continus de la communauté sportive pour promouvoir la sensibilisation aux commotions cérébrales et pour partager les recherches émergentes et les meilleures pratiques. Le gouvernement s'est engagé à soutenir ces conférences annuelles jusqu'en 2024

Bien que les engagements du budget 2021 ne visent pas à faire avancer les priorités en matière de commotions cérébrales, il est reconnu que les engagements liés à la santé mentale profiteront aux Canadiens, y compris ceux qui vivent avec une maladie mentale liée à des lésions cérébrales, notamment des commotions cérébrales.

Ces investissements et les relations établies jettent les bases d'un dialogue et d'une collaboration continus.

### **Recherches sur les commotions cérébrales**

Le gouvernement continue de donner la priorité à la recherche sur les commotions cérébrales et reconnaît que les progrès de la recherche peuvent également appuyer les activités de surveillance des commotions cérébrales et vice versa. Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ont investi 38,5 millions de dollars entre 2015 et 2020 pour soutenir la recherche sur les traumatismes cérébraux, dont les commotions cérébrales. Cet investissement a permis de soutenir les chercheurs des universités et des hôpitaux universitaires du pays qui s'efforcent de mieux comprendre les commotions cérébrales et d'améliorer les possibilités de diagnostic et de traitement. Par exemple, en 2015, les IRSC ont accordé une subvention de la Fondation au Dr Keith Yeates de l'Université de Calgary pour sa recherche visant à faire progresser l'évaluation et le traitement des commotions cérébrales chez les enfants et les adolescents.

En mars 2020, une somme de 1,5 millions de dollars sur cinq ans a été attribuée au Réseau canadien sur les commotions cérébrales, qui représente de multiples disciplines et institutions, et qui est un chef de file des initiatives nationales et internationales en matière de commotions cérébrales. Ce réseau façonnera les meilleures pratiques et politiques en matière de

prévention, de diagnostic, de traitement et de gestion des commotions cérébrales, avec un accent particulier sur les jeunes et le sport.

### **Collaboration avec les provinces et les territoires pour assurer une approche pancanadienne sur les commotions cérébrales liées au sport**

La ministre de la Santé et le ministre du Patrimoine canadien partagent le mandat de travailler ensemble à la mise en œuvre d'une stratégie pancanadienne sur les commotions cérébrales et à la sensibilisation des parents, des entraîneurs et des athlètes au traitement des commotions cérébrales. Cette stratégie s'appuie sur une approche approuvée par les ministres FPT du Sport, de l'activité physique et des loisirs en juin 2016. L'approche harmonisée sur les commotions cérébrales comprend cinq éléments clés : la sensibilisation, la prévention, la détection, la prise en charge et la surveillance afin de résoudre le problème des commotions cérébrales. Celle-ci est devenue le cadre de la stratégie pancanadienne sur les commotions cérébrales et constitue la base de l'élaboration de lignes directrices pour chaque province ou territoire. Son objectif est de faire en sorte que des groupes clés de Canadiens soient informés et disposent d'outils pour prévenir, détecter et gérer les commotions cérébrales. Les groupes clés de Canadiens sont définis comme étant les athlètes/participants, les entraîneurs, les parents, les professionnels de la santé, les administrateurs, les arbitres, les enseignants et les bénévoles.

Les commotions cérébrales constituent un enjeu de santé publique, et chaque gouvernement provincial et territorial a le pouvoir d'établir des plans d'action misant sur les besoins de leur province ou territoire respectif. Comme nous l'avons mentionné plus haut, les recommandations du Groupe de travail FPT sur les commotions cérébrales liées au sport visent à fournir aux provinces et aux territoires une orientation générale pour l'élaboration de leurs plans d'action respectifs, dans le but de parvenir à une approche harmonisée pour traiter la question des commotions cérébrales.

L'ASPC a facilité la diffusion et la mise en œuvre de protocoles relatifs aux commotions cérébrales dans les sports scolaires grâce à son adhésion au Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé, un partenariat entre le gouvernement fédéral et les ministères responsables de la santé et de l'éducation dans toutes les provinces et tous les territoires (sauf le Québec) qui vise à promouvoir le bien-être et la réussite des enfants et des jeunes en milieu scolaire.

L'ASPC mène des recherches sur la surveillance des commotions cérébrales afin d'en savoir plus sur les taux, la prévalence et les activités sportives et récréatives où les commotions cérébrales et autres traumatismes cérébraux sont les plus fréquents et pourquoi. Plusieurs sources de données sont utilisées, comme les statistiques de l'état civil (Statistique Canada), les données sur les hospitalisations (ICIS) et les données de sondage. Une des principales sources de données utilisées pour identifier les commotions cérébrales liées aux sports et aux loisirs est le Système canadien hospitalier d'information et de recherche en prévention des traumatismes (SCHIRPT). Le système SCHIRPT a un double objectif – il est utilisé comme système de surveillance nationale ainsi que comme système de surveillance local dans les provinces/territoires spécifiques. Les données de surveillance nationale sont communiquées

par divers moyens, notamment des rapports, des articles évalués par des pairs et des blogues. Les hôpitaux individuels rendent compte à leurs communautés locales par des moyens similaires. Le système SCHIRPT a été et continue d'être enrichi d'éléments permettant d'identifier rapidement des sports spécifiques, d'accroître la rapidité d'exécution et de détecter les alertes précoces à l'aide de l'intelligence artificielle et de méthodologies d'exploration de texte; et d'accroître la qualité et la rapidité d'exécution. Des discussions sont en cours avec le secteur sur la meilleure façon d'améliorer la collecte et le partage des données entre les partenaires FPT, en tenant compte des préoccupations relatives à la protection de la vie privée soulevées par le secteur du sport.

Un nouveau rapport – *Étude des blessures, édition 2020 : Pleins feux sur les traumatismes crâniens tout au long de la vie* a été publié en août 2020. Ce rapport utilise de multiples sources de données (dont le SCHIRPT) pour décrire les circonstances (sports et loisirs, véhicules à moteur, chutes, etc.) entourant les commotions cérébrales et autres lésions cérébrales. Les différences par âge et par sexe sont mises en évidence; la ventilation des résultats par d'autres facteurs d'identité sociodémographiques n'a pas été possible en raison des limitations des sources de données. De plus, un sondage à réponse rapide sur les commotions cérébrales a été financé et élaboré par l'ASPC en collaboration avec Statistique Canada. Ce sondage permettra de mieux comprendre les taux, la distribution et les mécanismes des commotions cérébrales au Canada.

L'ASPC soutient le volet canadien de l'étude des comportements de santé des jeunes d'âge scolaire (HBSC), une étude transnationale menée en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé qui vise à mieux comprendre le bien-être des jeunes, leurs comportements en matière de santé et leurs contextes sociaux. Le rapport national HBSC a été publié au printemps 2020 et comprenait des résultats nationaux sur les commotions cérébrales basés sur des données autodéclarées par les élèves de la 6<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année. Un rapport spécifique aux commotions cérébrales sera publié en 2021 avec des résultats supplémentaires, notamment des associations avec la santé mentale.

En conclusion, le gouvernement tient à réitérer ses remerciements aux membres du Comité, du Sous-comité, aux athlètes, aux témoins et à tous ceux qui ont contribué à cette étude et à ce rapport sur les commotions cérébrales liées au sport. Le gouvernement s'est engagé à améliorer la sécurité des Canadiens et à réduire les commotions cérébrales liées aux sports en travaillant avec les provinces et les territoires par le biais de mesures gouvernementales et de mesures de collaboration dans les secteurs du sport, de l'activité physique, des loisirs, de la santé et autres. Ce rapport contribue à la base de connaissances factuelles qui aidera les Canadiens à mieux comprendre les effets des commotions cérébrales et aidera les professionnels de la santé à répondre au traitement et à la gestion des cas de commotions cérébrales.

Merci,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Hadju', written in a cursive style.

---

L'honorable Patty Hadju  
Ministre de la santé